





Annexe au contrat n°

CONTRAT NATURA 2000 " MARAIS DE L'ERDRE"

CAHIER DES CHARGES

Elaboration, pose de radeaux à Sternes et suivi technique

Marais sauvage de Mazerolles (St Mars du Désert - 44)









Syndicat Mixte EDENN 1 Septembre 2017

		CAHIER DES CHARGES	ТҮРЕ		
Nom: Elaboration, pose de radeaux à sternes et suivi technique dans les marais sauvages de Mazerolles		Action du Document d'Objectifs : Fiches Action 5 : Conservation des milieux tourbeux (Réhabilitations des bassins d'extraction de tourbe)	Code(s) des mesures correspondant au manuel d'instruction : N23Pi – Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site		
Périmètre d'application de la mesure	Territoire "Marais de l'Erdre" englobant le périmètre des sites Natura 2000 des Marais d l'Erdre : ZPS FR 52 12004 et ZSC FR 5200624.				
Conditions d'éligibilité					
	3- Etat des parcelles : Parcelle ouverte (plan d'eau) localisée dans les marais sauvages de Mazerolles (Marais de la Gâcherie) sur la commune de St Mars du Désert, propriété du Conseil Général de Loire-Atlantique (Espace Naturel Sensible). Il s'agit de vastes plans d'eau, anciens bassins d'extraction de la tourbe. Section cadastrale ZE0038 - St Mars du Désert.				
Objectifs – Etat de conservation	1 – Entité géographique concernée :				
	Localisé en rive gauche de l'Erdre, les marais de Mazerolles constituent une vaste tourbière infra-aquatique d'une surface d'environ 1 100 ha, s'étendant du Nord au Sud, des plaines de la Poupinière jusqu'aux plaines de Mazerolles. Ces marais se scindent en deux entités distinctes : le marais endigué au nord et le marais sauvage au sud, couvrant respectivement 750 ha et 380 ha.				
	2 - Espèce d'intérêt communautaire concernée : Sur la vallée de l'Erdre, les marais de Mazerolles représentent un enjeu majeur, dans l conservation de plus de 30 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. L'objet de ce contra concerne plus spécifiquement la Sterne pierregarin (Sterna hirunda).				
	Sur le site Natura 2000, cette espèce est notée migratrice, estivant et autrefois nicheuse (1994). En nidification, elle porte une nette préférence pour les grèves sableuses des grands fleuves. Néanmoins, elle est relativement plastique dans le choix de ses sites de nidification sous réserve qu'ils soient à l'abris des prédateurs terrestres et qu'ils présentent un substrat dégagé : îles ou radeaux artificiels.				
	3 - Etat de conservation :				
	En période migratoire, les zones d'eau libres des marais de l'Erdre sont favorables à la sterne qui se nourrit de poissons de petites tailles. Cependant, le site Natura ne comporte pas d'habitat favorables à l'installation de cette espèce en nidification (absence d'îlots peu végétalisée et butte de tourbe trop haute soumises aux risques de prédation). À noter que l'absence d'écoulement libre sur l'Erdre (écluse Saint-Félix) interdit aujourd'hui la création naturelle de ce type d'habitats ouverts, à la végétation pionnière, à l'occasion par exemple d'épisodes de crues.				
	communautai	assurer les conditions favorables à	la nidification de cette espèce d'oiseau d'intérêt s inscrites dans le Document d'Objectifs ZPS n).		

CONTRALTIFE NA	ATURA 2000 Site FK 3212004/ FK 3200024 Maiais de l'Étale
Moyens à mettre en oeuvre	Interventions sur les plans d'eau des marais sauvage de Mazerolles pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000 : - Achat, transport et installation de radeaux flottants favorables à la reproduction de la Sterne pierregarin. - Suivi technique des radeaux.
Résultats attendus	 Accroître les capacités d'accueil des marais de l'Erdre en période de nidification. Fixer de petites colonies de reproduction de Sterne pierregarin sur les marais de Mazerolles.
Recommandations	 Contrôler le développement des essences exogènes sur les radeaux (jussie/ragondins). Suivre et contrôler les espèces prédatrices: Ibis sacré, Vison d'Amérique, Goéland leucophée en période de nidification. Conserver la mise en protection de la zone ENS (également classée en réserve de chasse).
Engagements non rémunérés (en référence aux bonnes pratiques)	 Le propriétaire/gestionnaire s'engage à respecter les conditions suivantes dites de « bonnes pratiques » : Respecter la législation française en vigueur, en particulier les codes de l'environnement, de l'urbanisme ainsi que le code rural. Respecter la période d'autorisation des travaux. Les interventions se dérouleront de préférence à la fin de l'hiver, de début février à la mi-mars maximum. Entretien des radeaux existants pour garantir leur attractivité d'une année sur l'autre, en évitant, notamment, la fermeture par la végétation, leur occupation par des espèces faunistiques indésirables telles que les ragondins ou leur perte de substrat propice à la nidification des sternes.
Engagements rémunérés	Sur la parcelle engagée :
Un cahier des charges est composé de plusieurs engagements, la totalité des engagements devant être respectée.	 Construire et poser 4 radeaux flottants, deux en année 2 et un double en année 3 : Les dimensions du radeau seront adaptées à une bonne flottabilité de la structure : d'une surface de 20 m², la longueur du radeau ne devra pas être supérieure à la valeur double de sa largeur. La hauteur des francs bords sera à minima de 20 cm, pour éviter l'inondation du radeau par les vagues lors de vents forts. Les radeaux seront conçus de manière à être assemblables les uns aux autres, afin de pouvoir former deux radeaux de 40 m² ou un seul radeau de 80 m².
	• Le choix de la structure et des matériaux des radeaux est laissé à l'appréciation du maître d'ouvrage, mais devra garantir leur bonne flottabilité et être validée par le maitre d'ouvrage. En cas d'utilisation de bois, il est attendu l'utilisation d'essences résistantes à la putréfaction et l'application d'enduits perméables ne devra pas présenter d'impact négatif sur le milieu aquatique. L'utilisation d'autres type de matériaux (métaux, plastiques, blocs polystyrène) est également possible. La structure sera assemblée à l'aide de tiges filetées en inox (fixation « en sandwich »).
	Le plancher de la structure devra être perméable, de manière à ne pas retenir l'eau sur les couvées des Sternes. Afin d'évacuer l'eau, le plancher sera troué et/ou composé d'éléments légèrement espacés et ou légèrement incliné vers une fente d'évacuation des eaux.
	 Différents équipements complémentaires seront intégrés au radeau et devront résister aux conditions climatiques locales. Les bords de la structure seront équipés de grilles d'une hauteur de 50 cm, de manière à empêcher l'installation d'espèces indésirables. Ces grilles seront amovibles, de manière à pouvoir être retirées pour l'entretien des radeaux et leur utilisation pour d'autres d'usages (piégeage ragondins en période hivernal,).
	Les radeaux seront équipés d'un système d'ancrage, de manière à ne pas dériver librement sur le plan d'eau. Deux ancres associées à des chaînes seront prévues à cet effet. Ce système d'ancrage devra être mobilisable par les techniciens en charge du secteur depuis une embarcation légère de type barque à moteur.

Syndicat Mixte EDENN 3 Septembre 2017

Les radeaux seront également équipés d'abris pour les Sternes, qui correspondent à des caches d'environ 10 à 15 cm de hauteur pour une profondeur d'environ 20 à 30 cm.

Le radeau sera recouvert d'une couche de 3 à 5 cm de sédiments dont la granulométrie sera comprise entre 40 mm et 2 mm (galets et graviers). Les grains seront de couleur blanc à blanc crème, de forme plane afin de résister à la force du vent. Un géotextile pourra être posé sous les sédiments pour éviter leur chute dans l'eau si la structure présente des fentes d'évacuation d'eau.

■ Suivis techniques

• Un suivi technique sera opéré lors de la construction des radeaux (au cours des années 1, 2 et 3), de leur pose sur le plan d'eau (années 2 et 3) et sur site tout au long du contrat (années 2, 3, 4 et 5).

Coût et rémunération (Nature, montant de la rémunération, mode de calcul des aides)

Action ponctuelle *:

Action ponctuelle	Année 2	Année 2	Année 3	Total pour 5 ans (TTC)
Construction, transport et pose de radeaux flottants (P1)	11 000 €	22 000 €	11 000 €	44 000 €

Action récurrente *:

Action récurrente	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total pour 5 ans (TTC)
Suivi technique annuel (5 années)	400 €	1 530 €	1 530 €	1 020 €	1 020 €	5 500 €

Montant total prévisionnel des interventions rémunérées : 49 500 € TTC

(* mode de calcul détaillé : voir justificatifs)

Calendrier d'intervention

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Construction, transport et pose de radeaux flottants*					
Suivi technique					

La construction des deux premiers radeaux débutera en année 1 pour s'achever en année 2 La construction des deux autres radeaux débutera au cours de l'année 2 pour s'achever en année 3

Durée et modalités de versement des aides

Le contrat porte sur une durée de 5 ans.

Le guichet unique ASP effectuera le paiement de l'aide (parts nationales et communautaires) sous réserve des vérifications comptables et de la disponibilité des crédits.

Pour toute attribution de subvention : fournir au guichet unique vos justificatifs de dépenses et remplir un formulaire de demande de paiement. Possibilité de demander le paiement d'un ou de plusieurs acomptes de subvention au cours de la réalisation du projet.

Points de contrôle

En cours de contrat, le dossier peut faire l'objet d'un contrôle sur pièce et sur place qui porte sur l'ensemble des critères d'éligibilité et des engagements. Ce contrôle requiert la présence du propriétaire/gestionnaire ou celle de son représentant et la mise à disposition des documents nécessaires au contrôle (plan de localisation des parcelles, ...).

Points de contrôle :

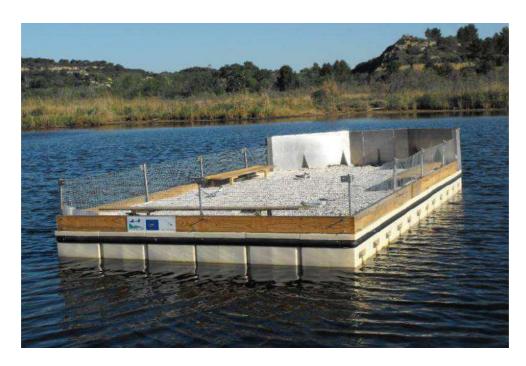
- Présentation des pièces justificatives (factures originales acquittées).
- Exécution des travaux : réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés.
- Comparaison de l'état initial et post-travaux (photographies, orthophotos).

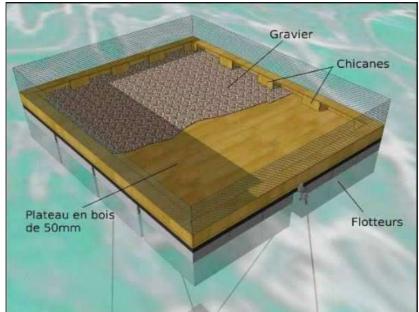
Syndicat Mixte EDENN 4 Septembre 2017

CONTRAT TYPE NA	ATURA 2000 Site FR 5212004/ FR 5200624	Marais de l'Erdre
Sanctions	Le refus de contrôle, la non-conformité de votre demande, le non-respec une fraude manifeste ou une fausse déclaration peuvent entraîner le re somme perçue assorti des intérêts au taux légal en vigueur.	0 0
Indicateurs de suivi et d'évaluation (indicateurs)	 Suivi annuel – comptage ornithologique Photos datées avant - après travaux. Rapport d'activité annuel et de synthèse sur le bilan de l'opération. 	
Sources	 EDENN, 2013 – Document d'Objectifs ZPS Marais de l'Erdre. DI Loire. LPO 44, 2012 - Expertise ornithologique, Marais de l'Erdre. MEDDE, 2003 - Cahier des habitats Natura 2000 n°8 (oiseaux). Fiches actions contractuelles, inscrites à l'annexe I de la circulaire DN 21/11/2007 CD 44, 2017 – CCTP Réalisation de 4 radeaux à sternes pour le marais CD 44, 2016, Préconisations de gestion pour l'Espace Naturel Sensi de Mazerolles 	P/SDEN n°2007-3 du s de Mazerolles (44)

Date et signature :

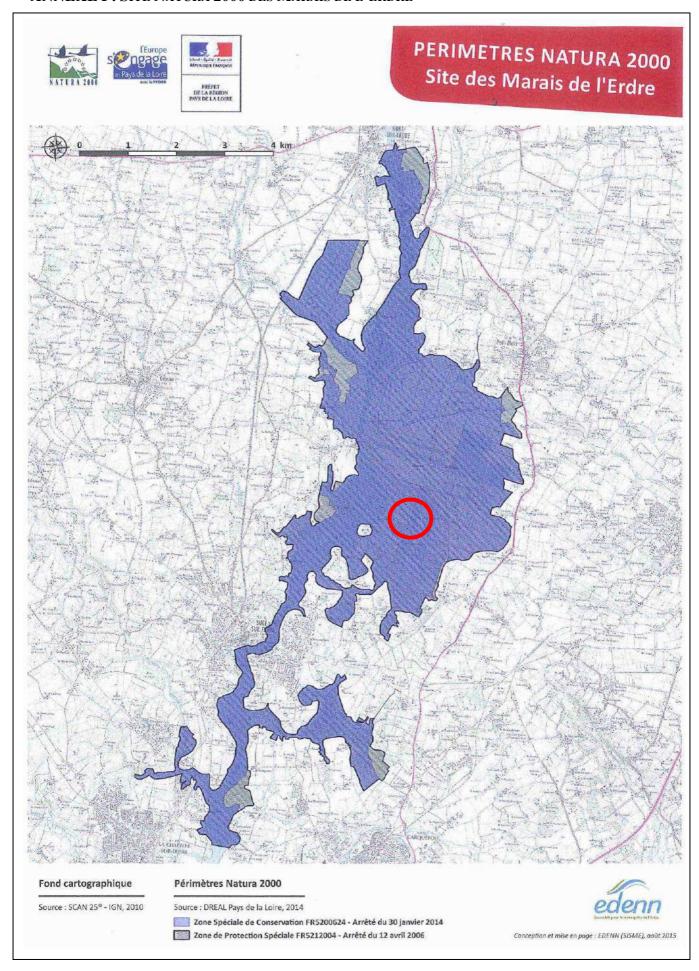
Syndicat Mixte EDENN 5 Septembre 2017







ANNEXE I : SITE NATURA 2000 DES MARAIS DE L'ERDRE



ANNEXE II: FICHES ACTION ELIGIBLES AUX CN 2000

N23Pi - Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site

Objectifs de l'action :

Cette action regroupe toutes les catégories d'actions en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site qui nécessitent d'acheter, de fabriquer et/ou de disposer d'objets ou d'aménagements particuliers ou encore de réaliser des prestations techniques particulières qui facilitent l'une ou l'autre des étapes du cycle de vie des espèces considérées. Il peut s'agir d'ébauches de nids ou de nichoirs (radeaux à Sterne...), de sites de nourrissage, d'éléments de protection des gîtes de chauves-souris, de réhabilitation de murets, etc. Cette action ne finance pas les actions d'entretien (par exemple alimentation d'une placette de nourrissage). Les actions visant l'aménagement des rivières pour les poissons ou l'aménagement des chemins et voies routières, couvertes par ailleurs, ne sont pas concernées ici.

Engagements :

- ្រុំស្រាមម្ចាស់	Période d'autorisation des travaux
\$\$(9)48 @ \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés
	par un bénéficiaire)
	Réhabilitation et entretien de muret
Leanning and a company	Aménagements spécifiques pour les grottes à chauve souris (pose de grille,)
100000000000000000000000000000000000000	Autres aménagements (placettes de nourrissage, nichoirs,)
	Etudes et frais d'expert
- 1	Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis
2000年,在1900年度,1900年度	du service instructeur

- Points de contrôle minima associés :
- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre des travaux réalisés par le bénéficiaire)
- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec les aménagements réalisés
- Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente
 - Liste indicative d'habitats et d'espèces prioritairement concernés par l'action :

Espèce (s):

1075, Graellsia isabellae - 1166, Triturus cristatus - 1220, Emys orbicularis - 1229, Phyliodactylus europaeus - 1302, Rhinolophus mehelyi - 1303, Rhinolophus hipposideros - 1304, Rhinolophus ferrumequinum - 1305, Rhinolophus euryale - 1307, Myotis blythii - 1308, Barbastella barbastellus - 1316, Myotis capaccinii - 1318, Myotis dasycneme - 1321, Myotis emarginatus - 1323, Myotis bechsteini - 1324, Myotis myotis - 1428, Marsilea quadrifolia - 1831, Luronium natans - A073, Milvus migrans - A074, Milvus mivus - A076, Gypaetus barbatus - A077, Neophron percnopterus - A078, Gyps fulvus - A079, Aegypius monachus - A080, Circaetus gallicus - A093, Hieraaetus fasciatus - A094, Pandion haliaetus - A095, Falco naumanni - A131, Himantopus himantopus - A132, Recurvirostra avosetta - A193, Sterna hirundo - A195, Sterna albifrons - A196, Chlidonias hybridus - A197, Chlidonias niger - A223, Aegolius funereus - A231, Coracias garrulus - A272, Luscinla svecica - A379, Emberiza hortulana

Syndicat Mixte EDENN 8 Septembre 2017

ANNEXE III: FICHES ACTION N°5 DU DOCOB ZPS MARAIS DE L'ERDRE

Priorité : **ACTION n°5** Conservation et gestion extensive des milieux tourbeux Objectif opérationnel : Espèces visées : Conserver, restaurer et entretenir la diversité biologique des milieux Grande Aigrette, Aigrette garzette, Spatule blanche, Echasse tourbeux et des anciens bassins d'extraction de tourbe, favoriser la blanche, Sterne Pierregarin, Butor étoilé, Héron pourpré, Busard création de lisières et transitions écologiques dans ces milieux des roseaux, Busard Saint-martin, Gorgebleue à miroir, Guifette noire, Guifette moustac présentant des ruptures (profil des plans d'eau) Restaurer des conditions hydrologiques (volet qualitatif et quantitatif) favorables au maintien de cette biodiversité. Type de milieux concernés : <u>Localisation – Périmètre d'action :</u> Tourbière infra-aquatique (bas marais) Marais de Mazerolles (1 250 ha) Tourbière de Logné (120 ha) Reliquats de tourbière sur les secteurs de la Boire de Nay, L'Ongle et le Vaux.

Objet - Description:

La réhabilitation des bassins d'extraction de tourbe par des opérations de génie écologique doit permettre à terme de régénérer les tourbières anciennement exploitées de Logné et de Mazerolles en tant que milieu écologique efficient et également de relancer les processus de tourbification dans les plans d'eau. Les mesures spécifiques pour l'avifaune viseraient à créer de nouveaux habitats d'alimentation et de nidification pour les espèces s'alimentant dans les secteurs faiblement inondés (Ardéidés, Spatule blanche), nidifiant dans les habitats hygrophiles pionniers (Echasse blanche, Sterne Pierregarin) ou plus évolués (espèces de roselières ou de prairies hygrophiles : Butor étoilé, Héron pourpré, Busard des roseaux, Busard Saint-martin, Gorgebleue à miroir, Guifette noire, Guifette moustac etc...).

Détail de l'action :

I) Opérations de réhabilitation et d'entretien des bassins d'extraction de tourbe

- 1- Suivi des opérations de réhabilitations du site d'extraction de la tourbe dans les Marais endigués de Mazerolles dans le cadre d'un comité de suivi présidé par la DREAL des Pays de la Loire depuis 2009. Pérenniser l'entretien des zones restaurées ainsi que les suivis réguliers du processus de restauration dans le but d'analyser la pertinence des dispositifs mis en œuvre sur la tourbière.
- 2 Réaliser des études préalables sur l'opportunité et la faisabilité de réhabiliter les anciens sites d'extraction de tourbe situés dans les marais sauvages de Mazerolles et la Tourbière de Logné.
- 3- Sur la base des diagnostics écologiques et des préconisations émises, réhabiliter les sites d'extraction de tourbe par divers types interventions : création d'îlots, étrépages, optimisation de la configuration des berges, restauration des milieux riverains, maîtrise de la propagation des espèces invasives, ... Ces actions de restauration devront être accompagnées d'un suivi scientifique et technique régulier.

II) Amélioration de la gestion hydraulique des tourbières

- 1- Gestion hydraulique des marais endigués de Mazerolles (Cf. fiche 10).
- 2 Optimisation de la gestion des niveaux d'eau de l'Erdre et des marais inféodés (Cf. fiche 9).

Mesures types de gestion contractuelle des sites Natura 2000 : A32304R, A32305R, A32301 P, A32307P, A32308P, de la mesure 323B du PDRH

Acteurs concernés :

Structure animatrice/DDTM 44/DRAFF/CA 44/CIVAM/Propriétaires et gestionnaires/Associations/Collectivités/Conseil général 44/Conseil régional des Pays de la Loire/Exploitants de tourbe/Pôle Relais National Tourbière/CBN/DREAL PdL/Fédérations/MEDDE

Calendrier prévisionnel/Périodicité :

A initier au fur et à mesure des prises de contact avec les propriétaires/gestionnaires /Contrat de 5 ans renouvelable

Evaluation des coûts :

A définir

Sources de financement :

FEADER/MEDDTL/Collectivités/Conseil général 44 (ENS)/Conseil régional des Pays de la Loire (RNR)

Méthode d'évaluation et indicateurs de suivi :

Suivi puis évaluation scientifique et technique des travaux de restauration et d'entretien des milieux tourbeux et des bassins d'extraction de tourbe (plans d'eau et bordure). Suivi cartographique et bilan de l'état de conservation des habitats tourbeux et des espèces d'intérêt communautaire et patrimonial concernés, à l'échéance du DOCOB.

Syndicat Mixte EDENN 9 Septembre 2017

ANNEXE IV: FICHE ESPECE

Sterne pierregarin

Sterna hirundo

Migrateur, Estivant autrefois nicheur Carte n°8

Annexe 1 Statut non défavorable Non hivernant NON SPEC D Niveau de connaissance : 4/4

La Sterne pierregarin est un visiteur d'été largement distribué mais assez localisé, l'Europe représentant moins de la moitié de sa population mondiale, avec tout de même plus de 270 000 couples. Malgré un net déclin dans un certain nombre de pays entre 1990 et 2000, La plupart des populations est stable, fluctuante ou en augmentation ; l'espèce est donc considérée comme en bon état de conservation. La France comptait 4 500 à 5 000 couples en 1997-2000 (2). Pour la période 2000-2006, 100 à 110 couples de Sternes pierregarin nichaient, principalement sur les marais salants de Guérande et du Mès, et beaucoup plus faiblement en amont d'Ancenis sur les grèves de Loire (moins de 10-15 couples). En 1987, 217 couples étaient recensés, ce qui semble indiquer un net déclin de l'espèce dans le département.

Ecologie

La Sterne pierregarin, en nidification, porte une nette préférence pour les grèves sableuses des grands fleuves. Néanmoins, elle est relativement plastique dans le choix de ses sites de nidification pour peu qu'ils répondent aux contraintes suivantes : zone située le plus possible à l'abris des prédateurs terrestres et substrat dégagé (îles et îlots sableux, mais aussi sites artificiels : radeaux flottants).

La Sterne pierregarin s'alimente quasi exclusivement de petits poissons qu'elle chasse en vol stationnaire ou depuis un piquet.

■ Présence et répartition sur les marais de l'Erdre

Dans les années 1990, la Sterne pierregarin était une estivante, nicheuse rare et une migratrice assez régulière (12 données pour 72 individus de 1998 à 1994). Deux couples ont ainsi niché en 1993 et 1994 sur les marais de Mazerolles. Les deux passages migratoires sont assez bien notés (surtout en fin de printemps) (3).

Depuis 2001, on nous a communiqué 17 données pour 30 individus. Ces données sont essentiellement recueillies en période de migration post-nuptiale (10 données pour 21 individus), le passage prénuptial étant moins noté. Deux données de Juin concernent des oiseaux erratiques ne nichant pas. Depuis 1994, aucune nidification de Sterne pierregarin n'a été signalée sur les marais de l'Erdre.

■ Habitat de l'espèce sur le site d'étude

A l'heure actuelle, les marais de l'Erdre ne comportent aucun habitat favorable à l'installation de cette espèce en **nidification** (pas d'île peu végétalisée).

Néanmoins, en **période migratoire**, les zones d'eau libres des marais de l'Erdre sont favorables à l'espèce, qui pêche des poissons de petite taille.

Etat de conservation de l'habitat

Quantitatif

Les sites de nidification potentiels sont rares sur le périmètre étudié: les plans d'eau d'exploitation de tourbe ne sont pas favorables car ils ne présentent aucun îlot peu végétalisé sur lequel une colonie pourrait s'installer. Les buttes de tourbe sont par ailleurs trop hautes pour convenir à l'espèce qui serait alors assez soumise aux risques de prédation.

Les reproductions observées dans les années 1990 l'ont été à l'ouest des installations Nord de la Florentaise, dans des prairies très humides ponctuées de dépressions en eau.

Qualitatif

Les secteurs occupés autrefois sont dorénavant colonisés presque entièrement par la Jussie, facteur très défavorable à la Sterne Pierregarin nécessitant des zones de végétation rase ou de terre nue.

Interactions de l'habitat d'espèces avec les activités socio-économiques

Nous ne connaissons aucune interaction avérée entre l'espèce et les activités socio-économiques en place. Néanmoins, l'absence d'activité agricole peut être mise en corrélation avec la dispersion de la jussie et par conséquent, sur la dégradation de la qualité de l'habitat de reproduction pour la Sterne pierregarin.

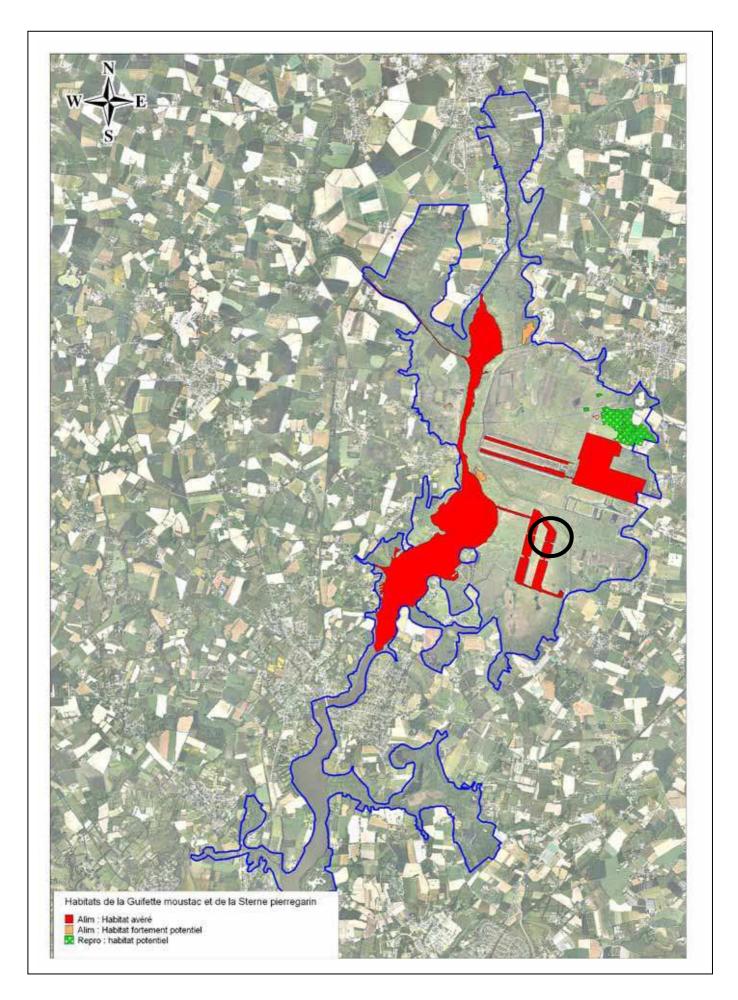
■ Mesures de conservation

- Installer des radeaux ou des îlots de tourbe sur les plans d'eau d'exploitation de tourbe.
- Lutter contre la Jussie.

Bibliographie

- SIBLET, J.P. in YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999) —Oiseaux menaces et à surveiller en France — Ed. SEOF/LPO, p.482, Paris
- (2) BirdLife international, (2004) Birds in Europe: population estimates, trends and conservation statuts Ed BirdLife international. (BirdLife Conservation Series No.12), p 146, Cambridge
- (3) MUSSEAU, 1997 Avifaune des marais de Mazerolles Bull. Spatule n°4, 84p

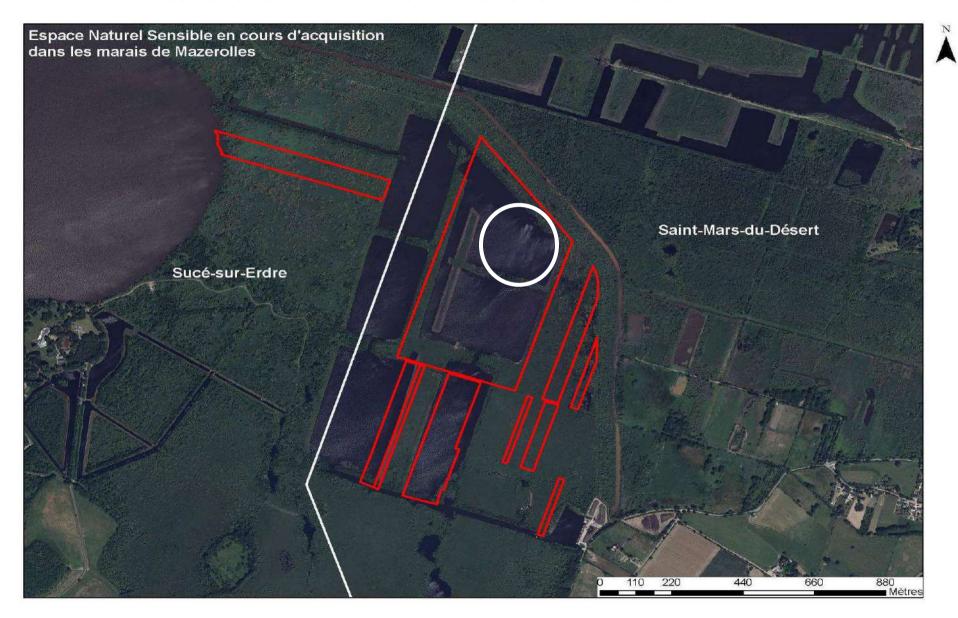




Syndicat Mixte EDENN 11 Septembre 2017

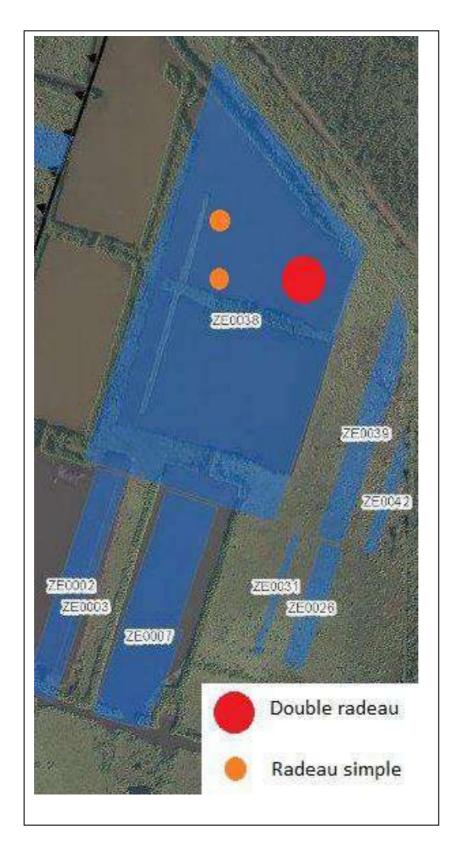
CONTRAT TYPE NATURA 2000 Site FR 5212004/ FR 5200624 Marais de l'Erdre

ANNEXE V: LOCALISATON DU SITE D'INTREVENTION: MARAIS SAUVAGE DE MAZEROLLES



Syndicat Mixte EDENN 1 Septembre 2017

ANNEXE V: LOCALISATON DES RADEAUX FLOTTANTS



Syndicat Mixte EDENN 1 Septembre 2017

Storne plerregarin

Sterne pierregarin, Sterna hirundo (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadrifformes, Sternidés

Description de l'espèce

Sterne de taille moyesnes, au plumage: globalement clair. Chez Padulte, le mauteau et les ailes sont gris clair. Le cou, le ventre et les sous-caudales sont blanc pur. Les rémiges primaires sont gris foncé. Le bec est rouge vil, parfois orangé avec la pointe noire. Néammoins, il existe des variations allant du complétement rouge an complétement noir. Les paties sont rouge orangé chez les adultes, plus claires (rosées) chez les jeunes.

En période internuptiale, les adultes revêtent un plumage proche de celui des ciecaux de premier hiver (seule la génération des rémiges primaires les différencie). Ce plumage appelé apprilandica » est similaire en coloration au plumage de l'adulte nupfial, mais l'aile s'orne d'une banc carpaic foncée, le bec devient foncé (souvent noir) et la calotte devient frirégulère et blanche au niveau du front. Ce type de plumage ne se rencourre que rarement au printemige en Europe, les oiseaux de ce type restant sur les zones d'hivernage (immatures).

Les oiseaux juvéniles ont un plumage proche de ce plumage hivernal, mais avec un dessin marqué de brun sombre à brun jaune sur les couvertures, les tertiaires et le manteau. De plus, le bec des juvéniles a la racine orangée (parfois rosâtre). Les filets de la quene ne dépassent pas le bout des aites

La Sterne pierregarin est polytypique, on distingue trois voire quatre sous-espèces. La sous-espèce hirundo, la sous-espèce longipennis (bee entièrement noir et pattes foncées) et des oiseaux intermédiaires sont rattachès aux sous-espèces minus-sends et tibetana (ce dernier taxon n'étant pas toujours considéré comme valide).

Sur les colonies, les oiseaux sont très bruyants (JCR, CD2/pl 81; www.scricciolo.com/en/cson/ss/centi.htm)

Les oissents adultes subissent deux mues annuelles, une mue complète postnuptiale commencée généralement sur les quartiers de nidification et suspondue pendant la migration autoimnale, et une mue partielle en fin d'hiver-début de printemps. Les juvéniles subissent une mue complète sur les quartiers d'hivernage (très rarement commencée avant la première migration automale).

Longueur totale du corps : 34 à 27 cm. Poids : 110 à 165 g avec une moyenne de 125-130 g pour les adultes.

Difficultés d'identification (similitudes)

En vol, il est souvent difficile de différencier la Sterne pierregarin de ses consines la Sterne arctique Sterne paradisace et la Sterne de Dongall Sterne alongalit. D'ailleurs ces oiseaux non identifiés de façon certaine mais rattachés au groupe de ces trois espèces sont souvent appelés sternes acomico (de la contraction des noms anglais des deux premières espèces: Common Tern et Arctic Tern). La Sterne arctique est plus grise sur le ventre, plus courte sur pattes et son bec plus court est rouge vermillon. De plus, les filets de cette dernière sont plus longs. En vol, les deux espèces sont différenciables dans de bonnes conditions d'observation pur le pattern du dessous de la main.

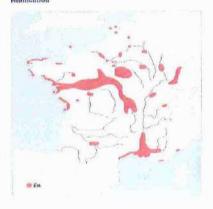


Répartition géographique

En période de nidification, la sous-espèce thraude niche en Amèrique du Nord, dans le nord de l'Arhactique du Sud, les îles de l'Atlantique, l'Europe, le nord et l'ouest de l'Afrique, le Moyen-Orient jusqu'à la mor Cappienne et la vallée de l'Isniseri. La sous-espèce inspirennis niche à l'est de la Sibérie Dans la zone de Sibérie centrale, les oiseaux sont rattachés à la sous-espèce influsients et à la sous-espèce influsients et à la sous-espèce influsients et à la sous-espèce influsients are a la sous-espèce influsients avait dans les montagnes et plateaux d'Asia centrale (ce taxon étant peut-être à rattacher au complexe minussensis-influental) liez l'artacher au complexe minussensis-influental l'artacher au complexe minussensis-influental liez l'artacher au complexe minussensis-influental l'artacher au complexe minussensis au complexe minussensis-influental l'artacher au complexe minussensis au complexe minu

En hiver, la majorité des oiseaux hiverne sur les côtes africaines, principalement de l'Ouest africain à l'Alrique de Mo-On note une différenciation des quartiers d'hivernage en fouction des origines géographiques des oiseaux. Le golfe de Guinée et principalement le Ghana semblent être les zones les plus importantes d'hivernage des oiseaux ouest-européeus [bg30].

Nidification



Storn e plorregario

La répartition de l'espèce en France en période de nidification est à la fois côtière et fluviale. Les colonies sont présentes dans un nombre réduit de sites côtiers de la Manche, la fuçade atlantique et la Méditernade. Les fleuves occupés sont surtout la Loire et l'Allier.

Biologie

Écologie

La Sterne pierregarin est essentiellement inféodée au milieu aquatique (lac, cours des rivières et des fleuves, littoraux, etc.) tout au long de son cycle annuel (nidification, hivernage et halte mieratoire).

En période de nidification, l'espèce se retrouve sur le littoral, le long des grands cours d'eau et sur les lacs, gravières, bassins et lagunes continentales. La l'ierregarin préfère les îlots, bancs de suble et de galets, ainsi que, plus récemment, les éléments artificiels mis à sa disposition (radeaux de nidification) et, plus accidentellement, les ouvrages anthropiques, digues, piles de ponts désaffectés, embarcadères pour s'y installer [5].

Comportement

Hautement migrattice, la Sterne pierregarin quitte totalement ses sites de reproduction à partir de la mi-août et dans le courant du mois de septembre. À partir de la fin de l'êté, des rassemblements importants d'oiseaux peuvent être notés sur le littoral, principalement vers la fin août et au d'étrit septembre.

Quelques rares observations hivernales sont faites chaque année en France, concernant chaque fois des individus isolés [bg19].

Les premiers migrateurs arrivent en France de la fin mars au début du mois d'avril, les individus les plus précoces étant notés au début du mois de mars, voire des la mi-février en Méditerrande et sur la fiçade atlantique.

Lors du nouvrissuge des jeunes, pour une même nichée, les adultes peuvent faire jusqu'à quatre nourrissages par heure (en fonction du type et de la taille des proies), pouvant représenter jusqu'à 790 g de proies par jeune jusqu'à l'emod de celui-ci. Les conditions de capture et notamment la turbidité de l'euu sont des éléments primordiaux dans le maintien des colonies. En effet, les oiseaux ont besoin d'une eau suffisamment claire pour repérer en vol (souvent du surplace) les proies qu'ils capturent lors de plongeous en piqué. Les oiseaux se nourrissent principalement dans un rayon de trois à dis kilomètres du site de nidification. Néammoins, ces distances pervent varier en fonction de l'abondance des projes et de la détectabilité de celles-ci (tanbidité de l'euu par exemple), insurà 25 Lem voire 37 Em [12]

Reproduction et dynamique de population

L'espèce est coloniale et grégaire en période de reproduction (quelques couples isolés), les couples s'installent souvent très près les uns des autres, souvent fidèles à leurs sites de nidification. Le long des fleuves, les couples s'installent presque exclusivement sur les fles de sable plus ou moins colonisées par la végétation.

Le nid est généralement constitué d'une simple exervation ou dépression sur le substrat ou plus rarement dans la végétation. Il est parfois garni de quelques débris végétaux.

De un à trois œufs subelliptiques de couleur crème et tachetes de brun-gris sont déposés. La taille moyenne des pontes se situe autour de 2,5 œufs/print. Les pontes de quatre œufs (de la même femelle) sont très rares, au-delà les œufs surnuméraires sont attribués à la ponte d'une autre femelle dans le même nid. L'ineculation commence de 8la ponte de dernigre qui.

La Pierregarin n'établit qu'une seule nichée par an, les pointes de remplacement ayant lieu uniquement après la petre de la première. L'incubation dune généralement 21 à 22 jours, parfois 25 à 31 quand les prédateurs occasionnent des désertions nocturnes des nicks [bg7]. Les deux adultes participent à la couvaison, mème si la femelle assure généralement presque les trois querts de celle-ci.

Les jeunes, semi-nidifuges, sont nourris par les deux parents jusqu'à l'envol qui a lieu entre le vingt-deuxième et le vingthuitième jour.

Le succès de la reproduction est très variable d'un site à un autre et d'une année sur l'autre, allant de 22 à 30% des jeunes volants. Les variations sont essentiellement le fait de la prédation et du dérangement des colonies [1]. La prédation devient localement un facteur limitaut du fuit de la réduction du nombre des colonies et de leur concentration. Plusieurs expèces opportunistes autrechtones ont parfois des impacts importants sur les colonies [16]. Sur la population ligérienne, les variations brutales des niveaux d'eau, notamment par les cues printanères terribes de la Loire (sonvent lièes à la fonte des neiges renforcée par un épisode phyrienx de type cévenol) peuvent engendret une submersion des œufs ou des poussins.

La compétition interspédifique pour les sites de nidification est un autre facteur limitant : dans le Midi méditerranéen, la stabilisation générale des milieux et l'homogénéisation de la gestion des niveaux d'eau profitent d'abord au Goëland leucophée (Lans michahelles), plus dynamique et dominant, dont la précocité de la reproduction induit une préemption générale des espaces favorables à sa nidification au détriment des sternes.

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ trente-trois ans [bg60].

Régime alimentaire

Essentiellement piscivore, l'espèce se nourrit principalement de poissons marins et/ou d'eau douce pâchés majoritairement après un vol suivi d'un piqué. Les proies sont capturées en surface, la profondeur des plongeons étant en moyenne située entre 20 et 30 cm, mais pouvant atteindre 50 cm [4]. Le régime alimentaire (diversité des espèces proies notamment) varie beaucoup d'une colonie à l'autre en fonction de la disponibilité eu projes et des conditions de capture. Chez les poissons marins, les espèces principalement consommées sont de la famille des Chipeidae (hurengs, sprats, etc.), los lançons (Annuodytes tobianus et sp.), ainsi que d'autres espèces comme le Lieu jaune Pollachius virens [bg7]. En eau douce, les poissons de la famille des exprinidés (ablettes, gardons, etc.) sont les plus consommés [13]. Les crustacés (crevette essentiellement) peuvent constituer localement une part importante du régime alimentaire. La capture d'insectes reste très occasionnelle, tout comme la consommation de baies et autres fragments végétaux [bg7]. La Pierregarin consomme essentiellement des poissons de petite taille (2,5 à 8 cm), les classes de taille des proies capturées sont adaptées en fonction de l'âge et de la taille des jeunes (plus petites pour les jeunes moins âgés).

261

269

CONTRAT TYPE NATURA 2000 Site FR 5212004/ FR 5200624 Marais de l'Erdre

Storn a plerregaria

Habitats de l'annexe I de la directive «Habitats» susceptibles d'être concernés

1110 – Bines de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11125, 11.22 et 11.31)

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150* - Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

Statut juridique de l'espèce

La Sterne pierregarin est une espèce protégée en France (arrêté du 29 octobre 2009), inscrite à l'annexe I de la directive «Oissaux», à l'annexe II de la ouvention de Berne et listée en catégorie CI de l'AEWA (populations du Sud et de l'Ouest-Europe). La sous-espèce hirundo est inscrite à l'annexe II de la convention de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Selon les années, c'est une part importante de la population nicheuse de Sterne pierregarin qui est cuntonnée sur des espaces naturels protégés (réserves naturelles, APB, etc.). Les principales ZPS à accueillir des effectifs importants de Sterne pierregarin sont la Camargus, l'étang de l'Or et les étangs palavasiens, les estuaires du Trieux et du Jaudy et le marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts, plusieurs ZPS le long de la vailée de la Loire et de l'Allier, arrêté de protection de biotope (basse vailée du Doubs), etc.

État des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population mondiale est estimée à moins de 500 000 couples [3].

La population européenne, considérée comme stable depuis 1990, est estimée à plus de 270 000 couples; son statut de conservation est considéré comme « favorable » [bg2].

La population française, non menacée [bgXX], est fluctuante. Elle s'élevait à 4880 couplès en 1998 (1,8% de la population européenne estimée) divisés en trois grandés populations géographiques distinctes : une population «Manche-Atlantique», avec 1 500 couples, dont 1000 en Bretagne, une population «méditerranéenne» avec environ 1 500 couples et une population «continentale» essemiellement réparrile le long de certaines grandes vallées alluviales (Loire et ses affluents principalement) avec environ 1 700 couples. Le bassin de la Loire hébergeaut l'essentiel des nicheurs de l'intérieur des terres en 1998; 1 000 couples sur les 1 700 couples continentaux [bg5]. Des populations isolées de quelques couples parviennent à se maintenir (basse vallée du Doubs).

Menaces potentielles

Les menaces principales qui pésent sur l'espèce concernent essentiellement le dérangement, les aménagements et la disparition des sites de nidification.

Le dérangement, l'un des facteurs principaux de perturbation sur les sites de reproduction fluviaux (Loire, Allier), a de multiples origines : accostages, péche, mote, promenade des qu'un niveau d'eau trop bas assure l'accès aux îlots de nidification... Ces menaces sont aussi rencontrées sur les sites de nidification du littoral, notamment en Bretagne où la fréquentation touristique estivale et la pratique accrue des activités nautiques (plaisances, kayak de mer, jet-ski, etc.) sont des facteurs majeurs de perturbation des colonies de sternes installées sur les flots côtiers [10]. On note également le même type de perturbations sur certaines lagunes littorales du Languedoe dont les flots sont soumis à une pression de stationnement de plus en plus importante de la part de pécheurs opérant à pied ou en plongée [P. CRAMM, comm. pers.].

Le problème de la surpêche des espèces proies est localement un des facteurs ayant des répercussions sur la productivité des oiseaux [7; 14].

La pollution de l'ean, spécialement par les PCB et le mercure, a une répercussion sur la reproduction des sternes, notamment en mer des Wudden [1, 2, 6]. Sur ces sites, on retrouve les plus forts taux de contamination par les pesticides organochlorés et le mercure dans les œufs de sternes, constat aussi réalisé au Canada et aux Etats-Unis [8]: 11].

L'évolution des milieux et particulièrement la fermoture et la colonisation par la végétation sont défavorables à la pérennité des colonies. Sur les sites continentans, la stabilisation des régimes hydrauliques des fleuves et rivières (canalisation, barrages, etc.) entraîne la colonisation végétale des milieux favorables à la nidification.

Sur les quartiers d'hivernage, en Afrique de l'Ouest, l'espèce a longtemps subi les captures ludiques par les enfants des populations obtères. Ces captures semblent avoir un impact non négligeable sur les populations Invernantes de ces régions [bg53].

La prédation par des espèces introduites sur les nicheurs peut être considérable : Vison d'Amérique (Musteln vison), Ibis sacré (Thresklornis aethiopicus), etc. [9; 10; 15].

Propositions de gestion

Il apparaît que la protection de la Sterne pierregarin passe par le maintien d'un réseau suffisant de sites de nidification. Pour ce faire, les principales actions à prévoir sont les suivantes :

- Mise en défens des sites de nidification, en prévoyant notamment une signalétique adaptée telle que sur les bancs de Loire ou sur d'autres sites sensibles.
- Création d'ilots artificiels de nidification sur de grands plans d'eau, dont les zones de lagunes obtières; c'est un moyen efficace de fixer de petites colonies, qui peuvent se maintenir puis prospérer aous réserve, dans le Midi, qu'on soit en mesure de gèrer l'expansion systématique sur ces milieux du Goéland leucophée.
- Entretien et gestion des sites de nidification existants pour garantir l'attractivité d'une aunée sur l'autre, en évitant la fermeture par la végétation notamment.

Sterne pierregarin

- Surveillance et gardiennage des sites de nidification sensibles sur les flots afin de limiter la fréquentation estivale et plaisancière.
- Ponctuellement une limitation des individus prédateurs qui se sont spécialisés est à envisager, à l'exclusion du poison, sur certains sites exposés : Ibis sarci, Vison d'Amérique, voire le Goéland leucophée en région méditerranéenne, etc.

Toutes ces activités de gestion sont menées sur les principales colonies de nidification. Elles ont été précédées par la création de réserves naturelles. La poursuite de la mise en protection réglementaire des sites de reproduction peut aussi s'avérer utile.

Études et recherches à développer

Des études sur la biologie et la démographie des populations à l'échelle des sites fonctionnels permettraient d'adapter des mesures de gestion locales. Une bonne connaissance des stratégies de report suito à des échees d'installation et une mise en évidence de la réponse fonctionnelle des oiseaux pourraient amener à proposer des solutions conservatoires sur les sites eux-mêmes, ou des zones annexes:

Bibliographie

- BECKER, P.H., BRENNINKMEIJER, A., FRANK, D., STIENEN, E.WM. & TODT, P. (1997). – The reproductive success of Common Tern as an important tool for monitoring the state of the Wadden Sen. Wadden Sen Neuraletter 1: 37-41.
- BECKER, P.H., HEIDEMANN, W.A., BUTHE, A., FRANK, D. & KOEPFF, C. (1992). – Umweltchemikalien in Eieru von Brutvügeln der deutsehen Nordezeküste: Trends 1981-1990. Journal für Ornithologie 133: 109-124.
- 3. BECKER, P.H. & LUDWIGS, J.D. (2004). Sterna htrundo Common Torn, BWP Update 6: 91-137.
- BOECKER, M. (1967). Vergleichende Untersuchungen zur Nahrungs-und Nistökologie der Plussesschwalbe (Sterna hirunde L.) und der Kustenseschwalbe (Sterna paradiarea Pont.). Bonn. Zoologische Beiträge 18: 15-126.
- DRUNAT, E., LE NEVE, A. & CADIOU, B. (2006). Sternes de Bretagne. Observarione 2005. Conven maure « Obseaux memius » 2003-2006. Bretagne vivante-SEPNB/conseil egional de Bretagnor/conseil général dos Cotes-d'Armor/conseil général du Finistère. 36 p.
- DUFFY, D.C. (1977). Incidence of oil contamination on breeding Common Terms. Birds Banding 48 : 370-371
- FRANCK, D. (1992). The influences of feeding conditions on food previsioning of chicks in Common Terns Stertus hirumfa nesting in the German Wadden Soa. Artlea 80: 57-69.
- GILBERTSON, M., MORRIS, R. & HUNTER, R.A. (1976). Abnormal chicks and PCB residue level in eggs of colonial birds on the Lower Lakes. Auk 93: 434-442.
- 9. LE NEVE, A. (2005). La conservation des sternes en Bretagne : cinquante ans d'histoire. Alaude 73 : 389-402.
- LE NEVÉ, A. (2005). Sternes de Bretigne. Observataire 2004. Centra nature e Obserux marins y 2003-2006. Bietagne vivante-SEPNB/ conseil régional de Bretingue/conseil général des Côtes-d'Armor/conseil général du l'anistère. 76 p.
- 11. NISBET, I.C.T. (1982). Eggshell characteristics and organochlorine residues in Common Texas: variation with egg sequence. Colonial Waterbirds 5 : 139-143.

- 12. PEARSON, I.H. (1968). The feeding biology of scabind species breeding on the Farne Islands, Northumberland, Journal of Animal Ecology 37: 521-552.
- PINKOWSKI, B.C. (1980). Adaptations of Common Terms nesting on an inland reservoir. Prairie Nat. 12: 111-113.
- SAFINA, C., BURGER, J., GOCHFELD, M. & WAGNER, R.H. (1988) - Evidence for food limitation of Common and Roscate Terms reproduction. Condor 90: 852-859.
- VASLIN, M. (2005). Prédation de l'Ibis socré Threskiannis aeuliopieus sur des colonies de sternes et de guifottes. Omithos 12 (2): 106-109.
- YESOU, P., BERNARD, F., MARQUIS, J. & NISSER, J. (2003).
 Biologio de reproduction de la Sterne pierregarin Sterna hit unda sur l'Ilo de Béniguet, l'intstère. Ahmida 73: 107-118.

27

271

Syndicat Mixte EDENN 2 Septembre 2017